

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON**

Envoyé en préfecture le 20/08/2025

Reçu en préfecture le 20/08/2025

Publié le

ID : 084-218401024-20250818-2025\_D\_81-DE

Berger  
Levraud

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10

Séance du 18 AOUT 2025

**Date de la convocation**  
12/08/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-huit août à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

**Date d'affichage**  
12/08/2025

Présents : Mme BONNELLY, M. DEBROAS, M. BORDE, Mme BERNARD, Mme MALIVEL, Mme THIERRY, M. CHOMETTE, M. CHEMIN,

**Objet de la délibération**

**Approbation de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le CAUE de Vaucluse pour le Volet Paysager des travaux de confortement des falaises du Sentier des Ocres jusqu'à la Route de la Fontaine**

Absents excusés : M. DEVAUX pouvoir à M. CHEMIN, Mme BRAZARD pouvoir à Mme BONNELLY, M. JEAN, Mme BELLANDE, M. TRIBOLLET  
 Absents : M. BERGERON, Mme GRAS

Madame le Maire explique que les services de la DREAL demandent un volet paysager pour le confortement des falaises du Sentier des Ocres à la route de la Fontaine.

Une consultation a été effectuée pour avoir une assistance à maîtrise d'ouvrage pour ce volet paysagé du confortement des falaises de l'entrée du Sentier des Ocres à la route de la fontaine (sous la terrasse du Sirmonde).

Après consultation c'est le CAUE qui a déposé la meilleure proposition pour cette mission pour 4000 € HT et pour laquelle il restera à la charge de la Mairie 2400 € HT.

Le Conseil Municipal,  
 Ouï l'exposé de Madame le Maire,  
 Et après en avoir délibéré,

N° 81/25

**-DEMANDE à l'unanimité**, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, avec le CAUE de Vaucluse, pour le volet paysager pour les travaux de confortement des falaises du Sentier des Ocres jusqu'à la Route de la Fontaine pour un reste à charge pour la commune de 2400 €

**-DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer la proposition d'intervention N° 25/40

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
 Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Gérard DEBROAS